



Retenue entière sur rappel ASF

Par **Hemissi Vanessa**, le **17/01/2023** à **16:24**

Bonjour a tous,

J'ai une dette envers la caf et une retenue est faite chaque mois sur mes prestations familiales. Cependant j'aurais dû percevoir 490 euros de rappel concernant l'asf seulement la caf a tout pris. Donc les 490 euros plus 180 euros de remboursement du mois ...je voulais savoir si ils ont le droit de faire une retenue entière du rappel ou si il y a un seuil a ne pas dépasser svp.

Merci pour votre réponse.

Par **Marck.ESP**, le **17/01/2023** à **16:30**

Bonjour

Si votre dette est issue d'une fraude, la CAF peut retenir l'intégralité, mais de votre coté, vous pouvez faire appel au médiateur administratif de la CAF